



CANADA-TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

CTNLOHE

L'OFFICE DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS

Présentation au conseil côtier de FFAW

St. John's, T.-N.-L. – 17 février 2020

Aperçu de la présentation

- Aperçu de C-TNLOHE
- Mesures principales découlant des déversements récents
- Collaboration avec le MPO
- Évaluation régionale
- Permis d'exploration et lieux de forage à venir
- Plan d'engagement pour aller de l'avant avec FFAW

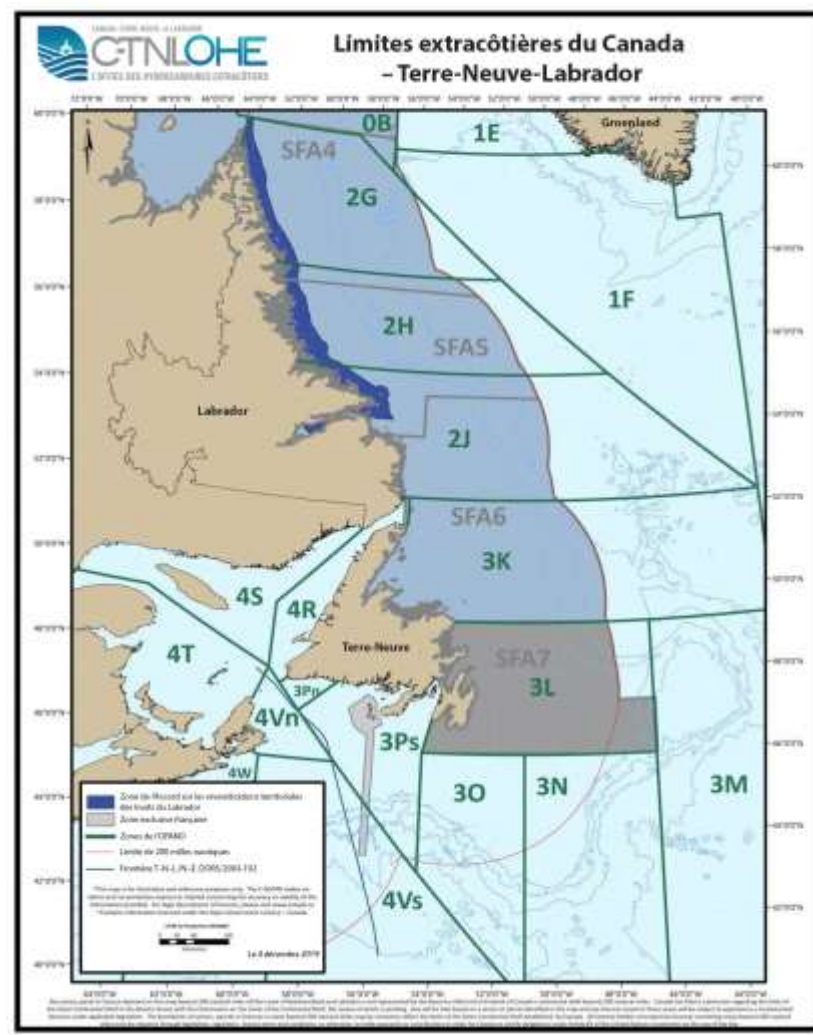
Rôle et mandat de C-TNLOHE

- Depuis plus de 35 ans, sert de responsable efficace de la gestion indépendante et conjointe de la zone extracôtière
- Rôle : assurer la surveillance réglementaire de l'exploration et l'exploitation des ressources pétrolières
- Mandat : appliquer les dispositions des lois de mise en œuvre à l'ensemble des activités des exploitants
- Cinq principaux domaines de compétence :
 - La santé et la sécurité des travailleurs;
 - La protection de l'environnement;
 - La gestion des ressources;
 - Les retombées économiques pour le Canada et Terre-Neuve-et-Labrador;
 - L'exploration et l'octroi de permis.



Zone extracôtière Canada – T.-N.-L.

- La compétence s'étend au plus loin entre 200 NM ou la limite extérieure du plateau continental
- L'étendue aréale dépasse 1,8 million de km²
- Plus de 20 bassins sédimentaires extracôtiers
- Systèmes pétroliers éprouvés dans plusieurs bassins



En chiffres

- 478 forages de puits depuis 1966, dont 172 puits d'exploration
- ~1,9 milliard de barils de pétrole produits lors de 4 projets
- L'équivalent de 6,6 millions de kilomètres linéaires de données sismiques acquises
- 3,3 G\$ de dépenses de l'industrie en 2018
62,7 G\$ depuis 1966

Hibernia



Terra Nova



White Rose



Hebron



Mesures découlant des déversements récents

- C-TNLOHE a été l'hôte d'un atelier productif de deux jours sur la prévention et l'intervention en cas de déversement
- Exigence vis-à-vis du programme d'amélioration du rendement de l'industrie
- Protocoles actualisés en cas de mauvaises conditions météorologiques
- Plus de règlements axés sur le rendement afin de favoriser l'innovation au sein de l'industrie
- Renforcement de l'approche axée sur les risques avec les vérifications et les inspections



Mesures découlant des déversements récents

- Six enquêtes officielles en cours
- Nouvelles embauches en évaluation des risques, environnement et sécurité
- Peaufinage des rôles de délégué à la sécurité et de délégué à la conservation
- Cible d'amélioration du rendement par l'innovation
- Collaboration avec des chargés de la réglementation internationaux
 - Le Canada en tant que président du FICR
 - IOPER



Collaboration avec le MPO

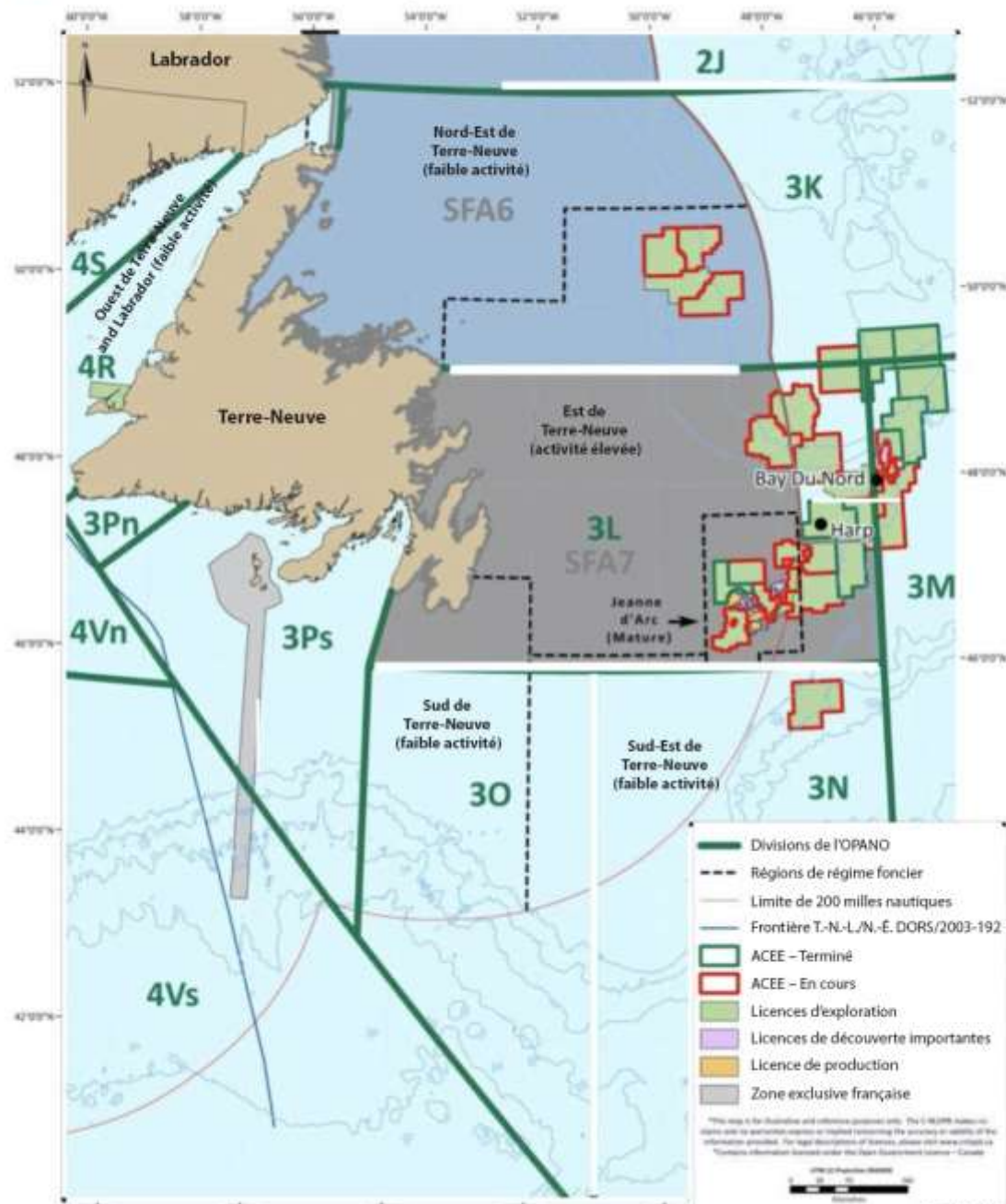
- Engagement périodique et fréquent
- C-TNLOHE appuie entièrement la démarche fédérale en matière de conservation marine
- Respect des politiques conformes à la réponse fédérale au Comité sur les normes concernant les aires marines protégées
- Les activités pétrolières et gazières sont interdites dans les aires marines protégées
- Les activités sont autorisées dans les refuges marins et zones semblables lorsque les risques envers les objectifs de conservation sont atténués
- Les activités pétrolières et gazières proposées restent soumises à une évaluation



Réglementation des activités sismiques

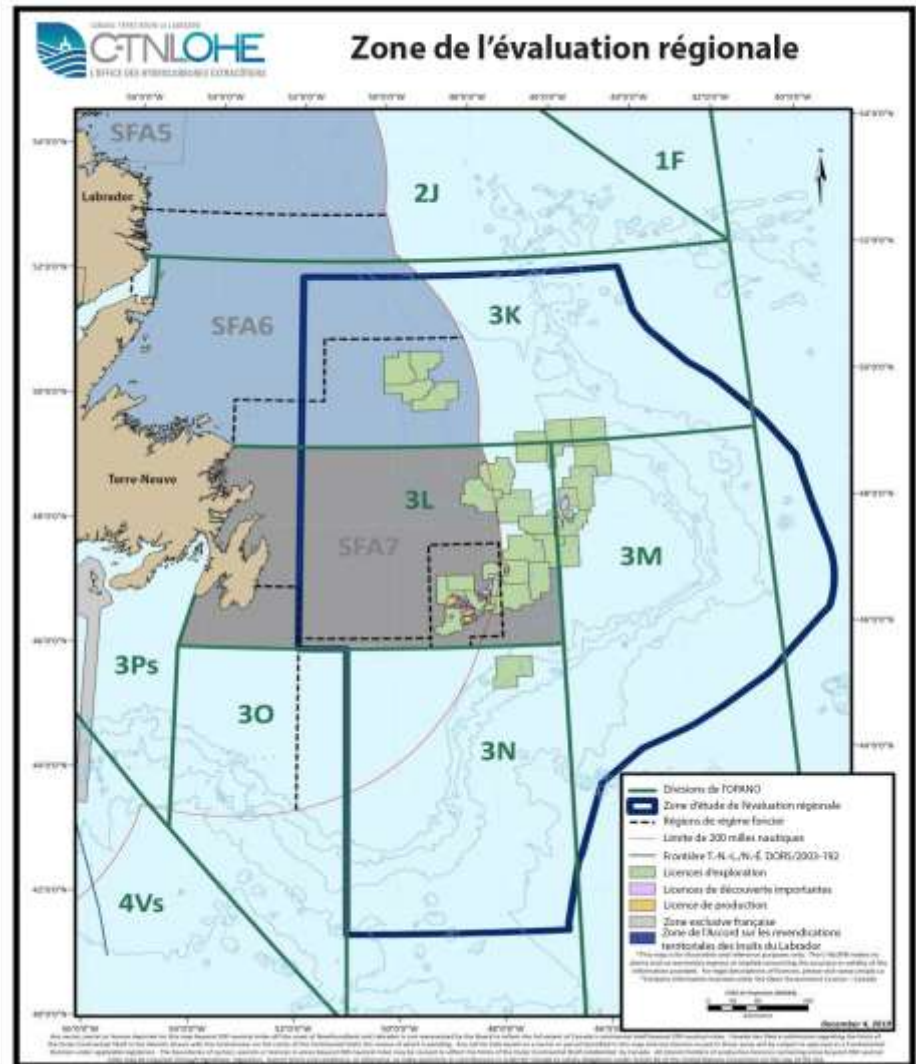
- Processus approfondi d'EE et d'examen des activités avant l'autorisation des activités sismiques
 - Consultations avec des experts en la matière du gouvernement et l'industrie de la pêche
- C-TNLOHE compte sur les conseils du MPO sur les effets sismiques
- Les exploitants respectent :
 - *l'Énoncé des pratiques canadiennes d'atténuation des ondes sismiques en milieu marin*
 - *le One Ocean Protocol for Seismic Survey Programs in Newfoundland and Labrador*
- Recherche du Dr Corey Morris financée par le FEE sur les répercussions sismiques potentielles envers
 - le crabe
 - le poisson de fond (recherche commencée en 2018)





Évaluation régionale des forages exploratoires

- L'objectif est d'améliorer l'efficacité du processus d'EE tout en maintenant des normes élevées pour la protection de l'environnement
- Initiative conjointe des gouvernements fédéral et de T.-N.-L., et de C-TNLOHE (coprésident)
- Ce mois-ci, le comité consulte les intervenants vis-à-vis des recommandations et du rapport préliminaires



Plan d'engagement pour aller de l'avant avec FFAW

- Le chef de la direction de C-TNLOHE rencontrera le président de FFAW tous les deux mois
 - pour veiller à ce que les enjeux prioritaires convenus poursuivent leur progression
- Ordre du jour de la séance d'engagement de la fin mars :
 - Aperçu de C-TNLOHE de l'appel d'offres de 2020 et des autres activités de la méthode de tenure
 - Aperçu des activités pétrolières et gazières pour 2020
 - Aperçu des pêches pour 2020
 - Présentation de C-TNLOHE sur les faits entourant les zones d'exclusion
 - Présentation de C-TNLOHE sur les projets de recherche et développement récents, en cours et planifiés pertinents
 - Précision du plan pour un atelier en milieu d'année, avec la possibilité de tenir des présentations de représentants norvégiens sur l'expérience extracôtière norvégienne d'interaction entre les pêches et les activités pétrolières et gazières
- Autres initiatives :
 - Continuer de faire progresser les enjeux importants à la table ronde de One Ocean
 - Participation de FFAW à un exercice sur table d'intervention en cas d'urgence à l'intention des exploitants
 - Meilleure compréhension des programmes de dédommagement pour les pêches



CANADA-TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

C·TNLOHE

L'OFFICE DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS

Merci

Site Web : cnlopb.ca

Twitter : [@CNLOPB](https://twitter.com/CNLOPB)

YouTube : chaîne de C-NLOPB

Courriel : information@cnlopb.ca